



ANIÈRES

CÔTÉ ANIÈRES

Écologie et entretien des espaces naturels PAGE 4

Projets et réalisations PAGE 14

Rétrospective PAGE 22

Agenda PAGE 34

THÈME	4
ÉCOLOGIE ET ENTRETIEN DES ESPACES NATURELS	4
ENTRE LES PAVÉS, LA VIE S'INVITE	7
LA VIE POLITIQUE	8
NOUVELLE LÉGISLATURE	8
FINANCES COMMUNALES	12
PROJETS & RÉALISATIONS	14
DIAGNOSTIC TPG : ET SI ON REPENSAIT NOS DÉPLACEMENTS ?	20
LA VIE À ANIÈRES	22
RÉTROSPECTIVE	22
BRÈVES	26
LA CULTURE À ANIÈRES	28
« STRANO » : UNE PARENTHÈSE POÉTIQUE	28
LES EXPOS À LA GALERIE	29
ARVÉLAC FESTIVAL BD 6 ^E ÉDITION	30
LA VIE PRATIQUE	32
INFOS PRATIQUES	32
AGENDA	34

IMPRESSUM

Édité par
Commune d'Anières
Route de la Côte-d'Or 1
1247 Anières
T +41 22 751 11 45

info@anieres.ch
anieres.ch



Fréquence de parution
2 fois par an

Impression
Atar Roto Presse SA
Tiré à 1'150 exemplaires

Conception et rédaction
Salwa El Sheikh

Réalisation
S agence

Photo de couverture
Bertrand Carlier

Photo divers
Andrey Art Studio
Envato
Adobe Stock
Fondation du Vallon
d'Hermance
Fanchon Bibille

ÉDITO

Anières 2025–2030 : une nouvelle dynamique pour un avenir partagé

Chères Aniéroides, chers Aniéroides,

Le printemps dernier, vous avez élu le nouveau Conseil administratif, désormais en place pour la législature 2025–2030. J'ai le plaisir de poursuivre ma collaboration avec Claudine Hentsch, en fonction depuis 2019, et d'accueillir chaleureusement Claire Thibault Bulliard au sein de l'exécutif. Cette nouvelle composition s'accompagne d'une étape majeure dans l'évolution institutionnelle de notre commune : le modèle traditionnel du Maire et de ses adjoints cède la place à une gouvernance collégiale composée de trois conseillers administratifs. Chaque année, l'un d'entre nous assumera la fonction de Maire, selon un principe de tournus annuel, tout en poursuivant la gestion de ses dicastères. Ce fonctionnement repose sur l'engagement collectif, la transparence et une vision partagée de l'intérêt général.

Ce changement structurel, désormais commun à l'ensemble des communes genevoises, traduit une volonté affirmée d'aligner les petites communes genevoises sur le même modèle décisionnel des grandes communes du Canton. Un modèle fondé sur la continuité, la concertation et une répartition équilibrée des responsabilités. Une gouvernance pensée au service du territoire et de ses habitants, résolument ancrée dans les enjeux d'aujourd'hui et tournée vers les défis de demain. Dans cette dynamique, l'exécutif travaille actuellement à l'élaboration du programme de législature, qui sera rendu public à l'automne.

C'est justement cette attention portée au territoire qui guide le fil conducteur de cette édition du journal communal. Si les évolutions institutionnelles façonnent notre manière de décider, d'autres transformations plus visibles interrogent notre quotidien. Les prairies communales, en particulier, ont changé de visage. Moins tondues, plus libres, parfois jugées négligées : elles sont pourtant le reflet d'une politique réfléchie de renaturation. Loin d'un abandon, c'est un engagement en faveur de la biodiversité locale, du vivant, et d'une nouvelle manière d'habiter notre paysage.

Les espèces désormais semées sont locales, adaptées à notre sol et à notre climat. Elles nécessitent du temps pour s'enraciner, s'épanouir et favoriser un écosystème plus riche : abeilles, papillons, oiseaux, mais aussi microfaune essentielle à l'équilibre des sols. Il s'agit d'un investissement sur le long terme, plus discret dans l'immédiat, mais porteur d'un bénéfice écologique durable. Accepter une nature moins « domestiquée », c'est aussi faire le choix d'un paysage vivant, évolutif, et respectueux de son territoire.

Cette édition estivale du journal met en lumière cette démarche en faveur de la biodiversité, à travers un dossier consacré aux prairies fleuries : vous y découvrirez les raisons de ces choix, les défis de la transition, mais aussi les perspectives enthousiasmantes qu'elle ouvre pour notre commune.

En espérant que ce numéro du « Côté Anières » vous transmette notre volonté de faire de notre commune un lieu toujours plus accueillant et convivial. Je vous souhaite une agréable lecture.

**PASCAL
WASSMER,
MAIRE**



ÉCOLOGIE ET ENTRETIEN DES ESPACES NATURELS

Des prairies « qui font vivre » à Anières

Derrière leur apparence sauvage, les prairies fleuries sont un levier écologique puissant pour le vivant, mais leur réussite repose aussi sur une gestion précise et respectueuse.



Depuis quelque temps, le paysage d'Anières évolue. Là où s'étendaient auparavant des prairies soigneusement tondues, apparaissent aujourd'hui des espaces plus libres, plus foisonnants. Si cette transformation peut étonner, elle répond pourtant à une stratégie réfléchie : **restaurer la biodiversité locale par la mise en place de prairies fleuries à base d'espèces indigènes.**

Ces prairies ne sont pas de simples aménagements paysagers : **elles sont de véritables refuges de vie**, abritant une multitude d'insectes (abeilles sauvages, papillons, coléoptères, sauterelles),

de petits mammifères et d'oiseaux insectivores. En diversifiant les plantes — fleurs, tiges, graines, feuilles — on offre une nourriture variée et durable à toute une chaîne d'espèces. C'est un véritable écosystème qui se réinstalle, équilibré, résilient et utile... y compris pour nous.

En attirant les pollinisateurs, ces prairies soutiennent la reproduction des plantes à fleurs, participent à la régulation naturelle des ravageurs agricoles et renforcent la fertilité des sols — sans engrais, ni arrosage.

Le rôle central de la fauche : un geste écologique réfléchi

Créer une prairie fleurie, c'est initier une démarche en faveur de la biodiversité. La maintenir dans le temps, c'est s'inscrire dans une véritable responsabilité écologique. La Commune suit un cahier des charges précis pour garantir la pérennité écologique et la richesse biologique de ses prairies. Cela passe par une gestion différenciée et respectueuse, en rupture avec les pratiques d'entretien classiques.

Contrairement aux pelouses traditionnelles, la prairie fleurie n'a besoin d'être fauchée qu'une à deux fois par an. Cette rareté n'est pas un relâchement, mais une stratégie essentielle. Chaque fauche permet :

- de favoriser la régénération naturelle en laissant les graines tomber au sol (grâce au fanage) ;
- d'appauvrir progressivement le sol, ce qui freine la dominance des graminées au profit des fleurs sauvages ;
- de respecter les cycles de floraison et de reproduction des espèces animales et végétales.

L'idéal ? Faucher après la montée en graines, en laissant le foin quelques jours sur place, puis l'exporter. Même le trajet de la fauche a son importance : on procède de l'intérieur vers l'extérieur pour permettre à la faune mobile de s'échapper, et l'on maintient chaque année une zone refuge non fauchée.



Fauche douce, biodiversité gagnée

Pour préserver la vie présente, le choix du matériel est décisif. Exit les tondeuses et débroussailleuses à fil, trop agressives. Place aux barres de coupe, faux ou débroussailleuses à lame, qui préservent les insectes, reptiles, hérissons ou jeunes oiseaux nichés au sol.

Les effets sont mesurables : moins d'entretien, plus de vie, plus de couleurs. En évitant engrais, pesticides, irrigation, et en s'adaptant aux saisons, la commune réduit aussi sa consommation de ressources tout en augmentant son impact écologique positif.

Une affaire de patience et de précision

Une prairie ne s'installe pas du jour au lendemain. Il faut compter jusqu'à trois ans pour que toutes les espèces du mélange semé s'expriment pleinement. Dès la première année, une « coupe de nettoyage » est nécessaire pour éliminer les indésirables. La qualité du sol, son exposition, et même sa pauvreté sont des atouts : un sol maigre accueille plus d'espèces variées qu'un sol riche trop compétitif.

À Anières, les mélanges de semences ont été rigoureusement sélectionnés : exclusivement composés d'espèces indigènes du canton de Genève, ils répondent aux exigences de la loi cantonale sur la biodiversité (article 8, règlement d'application, 2014). La Commune suit également les recommandations du canton et collabore avec des semenciers locaux, assurant ainsi des choix adaptés, durables, et reproductibles sur d'autres surfaces communales ou privées.



Cette transformation du paysage communal ne s'arrête pas aux bordures des routes ou aux talus des écoles. Anières encourage aussi ses habitants à devenir acteurs de la biodiversité, en végétalisant leurs propres espaces. Une haie indigène, quelques arbustes fleuris, une bande non tondue ou un coin de prairie sauvage suffisent souvent à créer un micro-habitat pour les pollinisateurs et les oiseaux. Ces gestes simples, peu coûteux participent à un **réseau écologique global**. Ils sont même indispensables pour relier les milieux naturels entre eux. Ils sont même indispensables pour relier les milieux naturels entre eux.

C'est dans ce même esprit que la Commune s'est engagée dans la démarche « **Cité de l'énergie** », un label suisse reconnu qui accompagne les collectivités dans leur transition énergétique et écologique. Cette labellisation en cours permettra à Anières de structurer ses actions, de fixer des objectifs clairs, et de bénéficier de conseils et soutiens concrets pour aller plus loin — tout en impliquant les citoyennes et citoyens.



ENTRE LES PAVÉS, LA VIE S'INVITE

Anières collabore avec le Conservatoire et Jardin botaniques de Genève pour faire éclore la vie... jusqu'entre les pavés !

En complément des grandes prairies, la commune d'Anières s'engage aussi sur des surfaces plus discrètes, mais tout aussi stratégiques : les zones minérales, telles que les joints de pavés ou les bordures urbaines. En partenariat avec le Conservatoire et Jardin botaniques de Genève, une espèce protégée locale — l'herniaire glabre — a été implantée dans ces interstices pour y favoriser la biodiversité.

Cette approche novatrice illustre une volonté de penser la nature comme un tout continu, y compris dans les espaces urbains. Ces petits aménagements agissent comme des corridors écologiques, reliant les milieux entre eux et facilitant les déplacements de nombreuses espèces.



La Commune a également revu sa manière de planter ses parterres fleuris gourmands en eau, en entretien et en consommation d'énergie liée au transport. Place de plus en plus aux espèces vivaces : elles vivent plusieurs années (parfois jusqu'à 20 ans), produisent naturellement leurs graines, et garantissent un massif durable et autonome, à condition de laisser les plantes arriver à maturité. La palette végétale mêle espèces indigènes (comme *Achillea millefolium* ou *Linum perenne*) et cultivars à floraison décorative (comme *Eschscholzia caespitosa* 'Milk Maid', ou *Campanula persicifolia* 'Alba'), alliant beauté, sobriété et fonction écologique.

Enfin, les arbustes sont tous indigènes, et les arbres choisis intègrent également des essences méditerranéennes, capables de mieux résister aux étés secs. Car la diversité végétale n'est pas qu'une richesse esthétique : c'est aussi une clé de résilience face au changement climatique.

NOUVELLE LÉGISLATURE



Anières entre dans une nouvelle ère de gouvernance

Depuis le 2 juin 2025, Anières a franchi un cap institutionnel majeur en adoptant le modèle du Conseil administratif, à l'image des grandes communes genevoises. Ce tournant, désormais étendu à l'ensemble des communes du Canton, marque la fin de l'organisation actuelle fondée sur un Maire et deux Adjointes, pour faire place à un fonctionnement plus collégial et équilibré.

UNE GOUVERNANCE REPENSÉE, UNE COMMUNE RENFORCÉE

Le Conseil administratif est désormais composé de trois membres élus, assumant collectivement la gestion des affaires communales. Chaque année, l'un d'entre eux est désigné Maire par ses pairs. Si cette fonction conserve un rôle symbolique fort notamment en matière de représentation officielle, elle ne confère pas davantage de pouvoir décisionnel. C'est ensemble, dans une logique de

coopération et de responsabilité partagée, que les conseillers administratifs mènent les projets de la Commune.

Ce modèle favorise une vision transversale des enjeux communaux et une répartition plus équilibrée des compétences, à l'heure où les exigences réglementaires se complexifient et où les attentes citoyennes s'intensifient. À Anières, cette

nouvelle dynamique ne naît pas soudainement: elle s'inscrit dans la continuité d'une culture de gouvernance déjà amorcée sous l'impulsion du Maire actuel, Pascal Wassmer. Ces dernières années, il a posé les bases d'une prise de décision collégiale, facilitant ainsi une transition harmonieuse entre l'ancien et le nouveau modèle de gouvernance.

UNE HARMONISATION AVEC LES PRATIQUES CANTONALES

Ce changement s'inscrit dans une dynamique plus large: celle d'un alignement des petites communes avec les pratiques déjà en vigueur dans les moyennes et grandes communes du Canton.

À travers cette réforme, c'est une nouvelle page qui s'ouvre pour Anières, résolument tournée vers l'avenir, dans le respect des valeurs démocratiques et de la proximité, qui font la richesse de la vie communale.

Elections

Le nouvel exécutif

UN NOUVEL EXÉCUTIF POUR ANIÈRES : CONTINUITÉ ET SOUFFLE NOUVEAU

Depuis le 2 juin 2025, le nouveau Conseil administratif d'Anières est en place, marqué par une combinaison équilibrée entre expérience, engagement renouvelé et regard neuf. Composé de trois membres, l'exécutif illustre parfaitement l'esprit de collégialité et de diversité politique qui anime désormais la Commune.



Pascal Wassmer,
Maire

Réélu au sein de l'exécutif, Pascal Wassmer assume cette année la fonction de Maire, selon le principe de tournus instauré par le nouveau modèle. Issu du groupe Assemblage, il prend en charge les dicastères de l'Assainissement, des Routes, de la Sécurité, du Développement durable et de l'Administration.



Claudine Hentsch,
Conseillère administrative

Également réélue, Claudine Hentsch, issue du groupe Ensemble pour Anières, poursuit son engagement en tant que Conseillère administrative. Elle assume la responsabilité des dicastères de l'Urbanisme & constructions ainsi que de la Petite enfance.



Claire Thibault Bulliard,
Conseillère administrative

Nouvelle élue au sein du Conseil administratif, Claire Thibault Bulliard est issue du groupe PLR. Elle prend la tête des dicastères des Finances, du Social, de la Culture des Loisirs et de la Communication.

Le nouveau Conseil municipal d'Anières

Le 2 juin 2025, les nouveaux membres du Conseil municipal ont prêté serment. Voici la structure actuelle du Conseil municipal présidé par Eric Wehrli.



COMMISSION	GROUPE POLITIQUE	NOM ET PRÉNOM
FINANCES		
Présidence	PLR	Blaise Giroud
Vice-Présidence	PQJA	Dominique Lazzarelli
Membres	PLR	Meret Blanc-Odermatt
	EPA	Romano Guarisco
	PLR	Yves Gubelmann
	EPA	Guy Musy
	Assemblage	Eric Wehrli

- Liste des groupes politiques au Conseil municipal:
- PLR parti libéral radical
 - PQJA « Plus Que Jamais Aniérois »
 - EPA « Ensemble pour Anières »
 - Assemblage

COMMISSION	GROUPE POLITIQUE	NOM ET PRÉNOM
URBANISME ET CONSTRUCTIONS		
Présidence	PLR	Mathias Zinggeler
Vice-Présidence	EPA	Alexandre Soucas
Membres	Assemblage	Cédric Arnaud
	PQJA	Morgan Flückiger
	PLR	Blaise Giroud
	EPA	Romano Guarisco
	PLR	Anita Pordes
ASSAINISSEMENT, ROUTES, SÉCURITÉ, DÉVELOPPEMENT DURABLE		
Présidence	EPA	Guy Musy
Vice-Présidence	Assemblage	Cédric Arnaud
Membres	PLR	Elisabeth Béry
	PQJA	Morgan Flückiger
	PLR	Yves Gubelmann
	EPA	Thomas Krähenbühl
	PLR	Mathias Zinggeler
SOCIAL, CULTURE ET LOISIRS		
Présidence	Assemblage	Nicole Imhof
Vice-Présidence	PLR	Anita Pordes
Membres	PLR	Elisabeth Béry
	PLR	Meret Blanc-Odermatt
	EPA	Guillaume Cloché
	PQJA	Patricia Schauenburg
EPA	Alexandre Soucas	

- Bureau du Conseil municipal:
- Eric Wehrli - Président
 - Anita Pordes - Vice-présidente
 - Marina Rubiera - Secrétaire



FINANCES COMMUNALES

Comparatif budget et comptes 2024

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE	BUDGET 2024 (CHF)		COMPTES 2024 (CHF)	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
Administration générale	5 191 981,00	64 971,00	4 841 516,29	95 671,93
Ordre et sécurité publics, défense	847 238,00	31 000,00	808 684,62	29 575,00
Formation	1 287 025,00	25 956,00	1 245 224,24	30 470,00
Culture, sport et loisirs	945 159,00	8 000,00	856 430,10	7 076,60
Santé	29 450,00	-	33 794,13	-
Sécurité sociale	2 302 390,00	59 206,00	2 195 190,76	112 558,03
Transports	2 930 352,76	294 920,00	2 569 933,11	351 727,12
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	5 080 242,85	267 700,00	3 945 986,23	335 320,45
Économie publique	-	141 000,00	-	166 961,21
Finances et impôts	9 050 036,00	22 121 887,00	8 901 142,83	29 886 531,35
TOTAL	27 663 874,61	23 014 640,00	25 397 902,31	31 015 891,69
Résultat	-4 649 234,61		5 617 989,38	

RÉSULTAT DES COMPTES 2024 :

Total des charges	CHF 25 397 902,31
Total des revenus	CHF 31 015 891,69
Excédent	CHF 5 617 989,38

Les comptes 2024 de la commune d'Anières bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultat de CHF 5 617 989,38. Au niveau opérationnel, déduction faite des amortissements complémentaires, le résultat s'élève à CHF 9 511 088,94.

- Par rapport au budget, les charges sont supérieures de 10%. Cette différence s'explique principalement, comme décrit plus haut, par des amortissements complémentaires votés par le Conseil municipal en décembre 2024 afin d'atténuer la lourdeur des charges d'amortissements des biens du patrimoine administratif pour l'avenir. À cela s'ajoutent des charges de péréquation financière destinée aux communes moins aisées de Genève qui augmentent chaque année pour atteindre l'an dernier CHF 6 874 833. Au niveau opérationnel, la gestion rigoureuse du budget par l'administration communale a permis de limiter la progression globale des charges.
- S'agissant des revenus, le produit des impôts communaux est en forte baisse (CHF -9 372 539,58) pour s'établir à CHF 15 872 790,35, rompant avec une tendance haussière sur les dernières années. Les premiers signaux d'alerte avaient été reçus de l'administration fiscale cantonale en toute fin 2024 et ont été confirmés en mars de cette année. Selon les informations en notre possession, il est à craindre que cette évolution se prolonge, obligeant notre Commune à une vigilance accrue. Il sied de préciser qu'il s'agit pour l'heure de prévisions et non de certitudes.
- Ces résultats décevants ont heureusement été contrebalancés par les très bonnes performances boursières de notre portefeuille (CHF 10 029 145 vs CHF 1 500 000 budgétés), ce qui permet d'obtenir le résultat positif mentionné plus haut.

Entraide sociale – dons effectués en 2024

AIDE À L'ÉTRANGER
CHF 80 000.-

TRAITEMENT D'EAU POTABLE

ÉDUCATION & FORMATION

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LUTTE CONTRE LA FAIM ET LA PRÉCARITÉ

9 ASSOCIATIONS SOUTENUES

AIDE EN SUISSE
CHF 467 209.-

SPORT
CHF 91 136.-

ENTRAIDE EN SUISSE*
CHF 195 050.-

ENVIRONNEMENT
CHF 8 100.-

CULTURE
CHF 121 640.-

AUTRES LOISIRS CHF 51 283.-

NOMBRE D'ASSOCIATIONS SOUTENUES

Entraide sociale: 40 Autres loisirs: 16
Culture: 27 Environnement: 7
Sport: 19

* dont CHF 50 000.- aide d'urgence Valais



PROJETS & RÉALISATIONS

Parcelle Triangle : un nouvel équilibre entre paysage, détente et mise en valeur

À l'intersection de la route de Chevrens et du chemin des Lieux, la parcelle communale dite « Triangle » poursuit sa transformation. Après plusieurs mois de travail en concertation avec le propriétaire du terrain, la commune d'Anières a concrétisé un aménagement discret mais structurant, pensé pour valoriser la qualité paysagère de ce site remarquable et éviter le stationnement.

Ce lieu, qui surplombe le vignoble et offre une ouverture directe sur le lac, bénéficie désormais d'un traitement soigné mêlant interventions paysagères légères et équipements durables. L'espace a été repensé pour offrir confort et accessibilité, tandis que les nouvelles plantations composées d'espèces locales renforcent l'intégration naturelle du site.



L'aménagement vise un double objectif : préserver l'identité paysagère de cette entrée de village tout en créant un espace propice à la pause et à la contemplation. Ce projet s'inscrit dans une démarche plus large de renaturation et de qualité des espaces publics, portée par la Commune sur l'ensemble de son territoire.

Réaménagement de la douane à la route de Thonon

Un pas décisif a été franchi pour le réaménagement de la douane d'Anières, située sur la route de Thonon. En février dernier, la Commune et la Confédération ont signé une convention officialisant les aspects fonciers du projet. L'autorisation de construire a été déposée le 11 février, et le démarrage des travaux est prévu au printemps 2026, sous réserve de l'obtention de l'autorisation de construire.



MOBILITÉ DOUCE ET ACCESSIBILITÉ RENFORCÉE

Le futur aménagement entend améliorer la sécurité et le confort des usagers, en particulier des piétons, des cyclistes et des personnes à mobilité réduite (PMR).

Les principales mesures incluent :

- La création d'une traversée piétonne avec îlot central, à hauteur des arrêts de bus existants, qui seront par ailleurs adaptés aux normes pour personnes à mobilité réduite.
- La réalisation d'un nouveau trottoir au sud de la route de Thonon, assurant la liaison avec le parking longeant la route de Foncenex.
- L'aménagement de nouvelles places pour motos et vélos, avec notamment 10 arceaux à vélos.
- Des améliorations du réseau cyclable, principalement via du marquage au sol, sur l'ensemble du périmètre.

MODÉRATION DU TRAFIC AUTOMOBILE

Afin de garantir la sécurité de tous, plusieurs dispositifs de ralentissement seront mis en place :

- Seuils de ralentissement dans les deux sens de circulation, au niveau de la douane.
- Mesures similaires sur la route de l'Hospice, à l'arrière du bâtiment.
- Traversée piétonne avec îlot central, qui contribuera également à apaiser la circulation.

Ce projet s'inscrit dans une volonté plus large de la commune d'Anières de favoriser les déplacements doux et de sécuriser ses axes routiers, tout en travaillant en étroite collaboration avec les autorités cantonales et fédérales.

Sécurité routière

La sécurité sur nos routes reste une préoccupation constante pour la commune d'Anières. Plusieurs interventions concrètes ont été réalisées ou sont en cours afin de favoriser un meilleur partage de la voirie et protéger les usagers les plus vulnérables.

EXTENSION DE LA ZONE 30 KM/H AU CHEMIN DES AVALLONS

L'extension de la zone 30 km/h effectuée l'été dernier a rapidement démontré son efficacité sur ce chemin où les usages sont partagés entre piétons et automobilistes. Les relevés de vitesse ont mis en évidence une baisse significative : de 36 km/h en moyenne avant les travaux, la vitesse est tombée à 28 km/h après leur mise en œuvre. Une amélioration notable qui illustre l'impact direct de ces mesures sur la tranquillité du quartier et la sécurité des déplacements doux.



Assainissement de la zone 30 km/h au village :

Ces aménagements améliorent les conditions de sécurité dans l'attente du projet définitif de réalisation d'une zone de rencontre.

Aménagements modérateurs de trafic – route de Chevrens / hameau de Bassy :

L'été dernier, les arrêts de bus « Bassy » ont été adaptés pour répondre aux exigences d'accessibilité définies par la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand). Cette mise en conformité avait nécessité la suppression de plusieurs places de stationnement à la demande de l'Office cantonal des transports (OCT).

Afin de compenser cette perte et d'assurer une circulation plus apaisée, des travaux complémentaires seront engagés cet été. Ils prévoient :

- Le rétablissement de l'offre de stationnement.
- La création d'un rétrécissement de chaussée.
- L'aménagement de deux îlots latéraux modérateurs de trafic.

Ces mesures visent à sécuriser durablement cet axe, tout en préservant la fluidité des mobilités locales.

SÉCURISATION DE LA ROUTE D'HERMANCE

Bien que la route d'Hermance relève de la compétence cantonale, la commune d'Anières agit depuis plusieurs années pour renforcer la sécurité sur cet axe stratégique. Dans le cadre de la révision de son Plan directeur communal (PDCoM), elle a transmis au Canton, dès 2020, une série de propositions d'aménagements ciblés, appuyées par une étude d'ingénierie en mobilité.

Les demandes portaient principalement sur trois mesures prioritaires :

1. **Sécuriser l'ensemble des traversées piétonnes** le long de la route d'Hermance.
2. **Aménager un seuil de ralentissement** au carrefour de la rue de l'Ancien-Lavoir.

3. **Réduire la vitesse à 30 km/h** entre les rues de l'Aspergière et de l'Ancien-Lavoir.

À la suite d'un dramatique accident survenu en mars dernier, à hauteur du passage piéton de la Marguerite, les autorités communales sont intervenues auprès du canton pour faire avancer prioritairement ce dossier, avec un double objectif :

- **Mettre en œuvre des mesures provisoires d'urgence.**
- **Définir des aménagements durables** garantissant la sécurité de tous les usagers.

La Commune reste mobilisée et déterminée à obtenir des réponses concrètes pour sécuriser cet axe fortement fréquenté.

ROUTE D'HERMANCE : PREMIÈRES AVANCÉES CONCRÈTES POUR LA SÉCURITÉ

Les démarches engagées depuis plusieurs années par la commune d'Anières en faveur de la sécurité sur la route d'Hermance commencent à porter leurs

fruits. Grâce à une coordination soutenue avec les services de l'État et une mobilisation constante, des mesures concrètes verront le jour à court et moyen terme.

SÉCURISATION DU PASSAGE PIÉTON « MARGUERITE »

L'Office cantonal du génie civil (OCGC) a confirmé que des travaux d'amélioration seront réalisés dès l'automne prochain. Le passage piéton, situé à hauteur des arrêts de bus « Marguerite », sera déplacé d'environ dix mètres en direction de

Corsier. De part et d'autre de cette nouvelle traversée, des îlots centraux de protection avec balisage seront installés, afin de renforcer la visibilité et d'empêcher tout dépassement à cet endroit sensible.

ÉTUDE FONCIÈRE ET MOBILITÉ DOUCE : ANIÈRES COMMUNE PILOTE

Dans une logique de planification à long terme, la Commune a également proposé de se positionner comme commune pilote pour le lancement d'une étude foncière approfondie. L'objectif : identifier les contraintes et potentiels d'aménagement permettant d'améliorer la sécurité routière et la mobilité douce sur l'ensemble du tracé cantonal. Cette étude devrait être portée en partenariat avec l'Office cantonal des transports

(OCT) et les communes voisines, sous réserve d'obtenir leur accord, et devrait débiter nous l'espérons au début de l'année prochaine.

Ces avancées témoignent de la volonté des autorités communales d'obtenir des résultats concrets pour garantir des conditions de circulation plus sûres, notamment pour les piétons et les usagers des transports publics.

Politique du stationnement

NOUVELLE TARIFICATION ET SIGNALÉTIQUE DES PARKINGS SOUTERRAINS COMMUNAUX

Depuis le 1^{er} juin, une tarification plus avantageuse a été mise en œuvre par le Conseil administratif de la commune d'Anières concernant les trois parkings souterrains communaux (Côte-d'Or / Ancien-Lavoir / Clos-les-Noyers):

- Gratuité pour les véhicules deux roues motorisés.
- Tarif de nuit abaissé à CHF 0.70 /heure au lieu de CHF 1.–/heure (toujours de 19h00 à 08h00).
- Gratuité dimanche et jours fériés.
- Création d'un tarif journalier pour une durée de 24h à CHF 16.–, soit 30% moins cher que le tarif à l'horodateur.

De plus, nous travaillons à la mise en œuvre, nous l'espérons cette année encore, d'une toute nouvelle signalétique afin de mieux orienter les usagers dans ces trois parkings souterrains.

SIGNALISATION « INTERDICTION DE STATIONNER HORS CASE »

Afin d'uniformiser la politique du stationnement sur l'ensemble de la Commune et de lutter contre le parking illicite, nous avons renforcé cet été la signalisation sur les chemins de Bézaley, Bassy, Courbes et Hutins.



Chemin des Hutins



Chemin de Bassy



Chemin de Bézaley



Chemin des Courbes

Inspection des ponts communaux : préserver les ouvrages et la faune

Durant l'été, la commune d'Anières a conduit une campagne d'entretien des cinq petits ponts enjambant les cours d'eau du Nant-d'Aisy et de l'Hermance, en coordination avec les communes voisines. Ces travaux, principalement axés sur la remise en état des maçonneries (nettoyage, reprise des joints au mortier), s'inscrivent dans une démarche de préservation du patrimoine hydraulique local.

Soucieuse également de la biodiversité, la Commune a répondu à la demande de l'Office cantonal de l'eau en procédant, avant l'intervention sur le pont de Crévy, à une pêche électrique de sauvegarde. Cette opération a permis de relocaliser les poissons vivants hors de la zone de travaux et de protéger ainsi l'écosystème de l'Hermance.

La pêche ne fût pas miraculeuse mais presque puisque 160 poissons appartenant à quatre espèces ont pu être sauvés de la zone d'intervention.



Carte localisant les petits ponts communaux



Pont de Crévy

DIAGNOSTIC TPG : ET SI ON REPENSAIT NOS DÉPLACEMENTS ?

À Anières, la mobilité se construit avec vous.

C'est le défi que se lancent votre commune, les TPG et SuisseEnergie, à travers un diagnostic citoyen de la mobilité locale. Entre lac et campagne, Anières bénéficie d'un cadre de vie où il fait bon vivre. Et pour le préserver, il est essentiel de faire évoluer les modes de déplacement dans le respect de l'environnement et du tissu local. En prenant en considération les défis spécifiques à Anières comme l'accès à l'école, les trajets vers le centre-ville, les liaisons intercommunales, les déplacements en transports publics, à vélo ou en voiture : chaque parcours compte !



Quelques minutes suffisent
pour faire la différence :

1. Répondez en quelques minutes au questionnaire en ligne sur www.commune-anieres.tpgvomoov.ch ou en scannant le QR code à droite.
2. Participez au tirage au sort.
3. Construisons ensemble la mobilité de demain !



VOS DÉPLACEMENTS AU CENTRE DE LA RÉFLEXION

Ce premier temps fort marquera le début d'une démarche plus large : un diagnostic citoyen a été lancé afin de dresser un état des lieux des pratiques actuelles, repérer les points de friction et nourrir une vision partagée de la mobilité à venir.

Par la suite, des ateliers participatifs et des diagnostics complémentaires seront proposés à la population, afin de préciser les besoins identifiés et encourager une participation active tout au long du projet.

Les réponses, anonymisées et traitées dans le respect des règles en vigueur, permettront d'identifier les solutions les plus pertinentes pour améliorer votre mobilité au quotidien.

LES TPG VIENNENT À VOTRE RENCONTRE

Pour vous présenter la démarche et échanger en direct, les TPG seront présents dans votre commune à travers différents stands qui vous seront communiqués prochainement. Venez poser vos questions, découvrir le projet et partager vos idées : on construit ensemble la mobilité de demain !

Ne manquez pas cette occasion de faire entendre votre voix et de participer activement aux changements à venir.

Un petit geste de votre part, un grand pas pour votre commune ! Participez à ce diagnostic et tentez de gagner un prix !

Donnez votre avis, faites bouger la mobilité d'Anières !





Je participe
commune-anieres.tpgvomoov.ch




Avec le soutien de SuisseEnergie





RÉTROSPECTIVE

Les vœux du Maire

Une soirée de vœux placée sous le signe du renouveau et du vivre ensemble.

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire s'est tenue le 16 janvier 2025 à la salle communale, rassemblant de nouvelles habitantes et nouveaux habitants, parmi lesquels les nouvelles résidentes et les nouveaux résidents d'Anières, les personnes ayant obtenu la naturalisation et les jeunes citoyennes et citoyens ayant atteint leur majorité.

Ce moment symbolique a été l'occasion pour le Maire de revenir sur la fin de la législature 2020-2025 et sur le passage au modèle du Conseil administratif collégial pour la législature 2025-2030, avec un tourmus annuel de la fonction de Maire.

Le discours a également salué l'engagement des équipes communales et des partenaires locaux dans la poursuite des grands projets structurants engagés ces dernières années. Parmi eux, les réno-

vations, la consolidation des actions en faveur de la transition énergétique, ou encore la volonté affirmée de renforcer la cohésion villageoise autour des enjeux environnementaux.

Après la partie officielle, les Aniérois-es présents ont profité d'un cocktail dînatoire chaleureux.



Bal des pompiers

Le samedi 15 mars, la salle communale d'Anières s'est transformée en véritable lieu de fête à l'occasion du bal des pompiers. Organisée conjointement par l'Amicale des sapeurs-pompiers d'Anières et le Team Gymkhana d'Anières, la soirée a rassemblé un public chaleureux venu soutenir ces acteurs engagés de la vie locale.

Dès 19h30, les convives ont afflué, entre animations, musique entraînante, bar et petite restauration. Rires, danse et échanges étaient au rendez-vous tout au long de la soirée.



Un souffle irlandais à la Chapelle d'Anières pour les 15 ans d'Antigel

Le mercredi 19 février dernier, la Chapelle a accueilli le guitariste irlandais Cian Nugent, figure singulière et inspirée de la scène musicale indépendante.

À 20h00, les premières notes résonnent dans l'intimité du lieu, captivant un public venu nombreux pour célébrer les 15 ans d'audace artistique d'Antigel. Entre folk psychédélique et influences américaines des années 70, l'artiste tisse une atmosphère hypnotique, où la guitare devient récit, émotion, voyage. Porté par une technique subtile et une sensibilité rare, Cian Nugent confirme sa réputation de trésor caché, un talent discret qui séduit par l'authenticité de son univers. Une soirée mémorable, à l'image de ce festival qui, depuis ses débuts, ose les rencontres inattendues et les lieux atypiques.

Un voyage musical raffiné avec le Quatuor Rokh

La Chapelle d'Anières a accueilli un moment d'exception le 18 mars, avec le concert du Quatuor Rokh, organisé par l'association Horan Sounds. Les musiciens ont offert une plongée profonde et nuancée dans les richesses du répertoire classique persan.

À travers des compositions originales et des arrangements inédits issus de la tradition, le quatuor a su révéler la multiplicité des influences et des expressions qui tissent la trame de cette musique à la fois ancienne et toujours vivante. Grâce à l'entrée libre, cette soirée a permis au public de découvrir une musique singulière, affirmant la Chapelle d'Anières comme un lieu d'exploration artistique ouvert à tous.



Portes ouvertes à l'Hospice général d'Anières

Du 7 au 11 avril, l'Hospice général d'Anières a ouvert ses portes au public pour une semaine placée sous le signe de la rencontre, de l'écoute et de la découverte. Cinq soirées thématiques ont rythmé cet événement inédit.

Le coup d'envoi a été donné le lundi 7 avril avec le vernissage de l'exposition « Regards d'enfants », un instant sensible et poétique porté par les regards des plus jeunes. Le mardi, les visiteurs ont pu

s'immerger dans la vie du centre à travers une visite guidée et un rallye interactif.

Le mercredi 9 avril, la magie des contes a enchanté les visiteurs, avant une soirée musicale toute en douceur le jeudi, avec le concert « À une portée de nous ». Enfin, le vendredi soir, un film suivi d'un temps d'échange a clôturé cette belle semaine sur une note de réflexion et d'émotion.

Vide-greniers



C'est en 2008 que le vide-greniers a vu le jour à Anières avec pour objectif de rendre possible l'achat et la vente d'objets de seconde main, favorisant ainsi les rencontres et permettant de récolter de l'argent afin de le reverser à des associations caritatives genevoises.

L'édition passée du vide-greniers s'est tenue le 12 avril et a une fois de plus rencontré un franc succès. Petits et grands chineurs ont déambulé entre les stands, à la recherche de la perle rare : jouets, objets du quotidien, articles de seconde main, décoration, vaisselle... Il y en avait pour tous les goûts et tous les âges. L'association organisatrice a également régalié les visiteurs avec une buvette.

Fête des promotions : une journée éclatante sous le soleil d'Anières

C'est sous un magnifique ciel bleu que s'est déroulée la fête des promotions de l'École d'Anières, marquant avec éclat la fin de l'année scolaire. Dès le matin, les élèves ont profité d'un large éventail d'activités ludiques et gratuites. En fin d'après-midi, les autorités communales, la fanfare traditionnelle et les enfants ont donné le coup d'envoi des festivités avec un cortège coloré, avant de laisser place à un spectacle hautement applaudi, soigneusement préparé par les élèves.



30 ans du Clos-des-Noyers



À l'occasion de la fête des Voisins, le Clos-des-Noyers a soufflé ses 30 bougies. Réunis autour de la fontaine du chemin des Avallons, les participants ont partagé une soirée mémorable organisée par un comité d'habitants.

Chacun avait mis la main à la pâte pour garnir le grand buffet canadien. Quelques boissons offertes et une surprise sucrée pour le dessert sont venues parfaire la soirée.

Une animation musicale a accompagné la soirée, tandis qu'un Livre d'Or invitait les participants à écrire une anecdote.

Le Léman Bouquet Festival 2025

Le samedi 28 juin 2025, Anières a accueilli la première halte de la journée cyclo-musicale du Léman Bouquet Festival, un événement original mêlant musique vivante et balade à vélo le long de 23 kilomètres de rives lémaniques.

Le public a pu savourer un moment suspendu grâce à un trio international composé de María Toro (flûte traversière, Espagne), Daniele di Bonaventura (bandonéon, Italie) et Kornél Mogyoró (percussions, Hongrie). Entre jazz, tango, musiques du monde et envolées improvisées, les musiciens ont offert un voyage sonore vibrant et coloré.



La Fondation du Vallon de l'Hermance : un engagement pour la nature

Au cœur de la région transfrontalière entre la Suisse et la France, le Vallon de l'Hermance s'étend entre le Pont de Crévy, sur la commune d'Anières, et le vieux pont d'Hermance, en aval. Ce corridor écologique, long de 6,5 kilomètres, abrite une biodiversité remarquable et constitue un site d'importance nationale pour la faune et la flore. Protégé depuis 1979, il est désormais géré par la Fondation du Vallon de l'Hermance, créée pour préserver et valoriser ce patrimoine naturel exceptionnel.

UNE GESTION COLLABORATIVE ET DURABLE

La Fondation regroupe les communes d'Anières, Hermance et Chens-sur-Léman, ainsi que des partenaires tels que l'Office cantonal de l'environnement et la Protection civile. Elle œuvre à maintenir

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR LA NATURE

Parmi les initiatives récentes, la Fondation a organisé des travaux d'entretien en octobre 2024, visant à éliminer les troncs et plantes invasives, tels que le bambou, le robinier et le laurier, et à entretenir les

UN LIEU DE SENSIBILISATION ET DE PARTAGE

La Fondation organise régulièrement des événements et des visites guidées pour sensibiliser le public à la richesse écologique du Vallon. Des sorties scolaires, des parcours d'initiation et des

UN MILIEU SOUS PRESSION

Le Vallon de l'Hermance, malgré sa beauté et sa valeur écologique, reste **extrêmement fragile** face aux pressions conjuguées de la démographie et du climat — particulièrement en période de canicule. Parmi les menaces figurent :

- la **chalarose**, maladie qui décime les frênes ;
- les **sécheresses récurrentes** qui affaiblissent l'ensemble des écosystèmes ;
- la **hausse de la fréquentation humaine et canine** perturbant la faune ;

COMMENT PARTICIPER ?

La Fondation invite les citoyens à s'impliquer dans la préservation du Vallon de l'Hermance. Que ce soit par le biais de bénévolat, de dons ou en participant aux événements organisés, chacun peut contribuer à la sauvegarde de ce patrimoine naturel commun.

l'équilibre entre la préservation de la biodiversité et l'accès public, en menant des actions concrètes de gestion écologique.

sentiers côté Anières. Durant l'été 2024, des jeunes du Rugby Club d'Hermance ont participé activement au nettoyage du lit de la rivière, contribuant ainsi à la préservation de cet écosystème fragile.

visites pour les autorités locales, comme celle du Conseil d'État en mars 2024, permettent de mieux comprendre les enjeux de la préservation de ce site.

- la **prolifération des plantes invasives** qui supplantent la flore indigène ;
- la **disparition de plantes rares**, dont certaines orchidées ;
- l'**effondrement de la population piscicole**, symptôme de déséquilibres plus larges.

Préserver le Vallon, c'est garantir le maintien de ses écosystèmes et de ses espèces, afin qu'il conserve durablement sa richesse naturelle et son rôle essentiel pour l'équilibre environnemental local.

Pour en savoir plus et rejoindre l'action, rendez-vous sur le site officiel de la Fondation : vallonhermance.net

Découvrez la Fondation Aux 5 Colosses à Anières

À Anières, niché au cœur d'une maison historique, se trouve le foyer de jour Aux 5 Colosses, géré par la Fondation éponyme. Ce lieu unique a pour vocation de soutenir les personnes âgées, tout en leur permettant de rester chez elles, entourées et actives dans une atmosphère chaleureuse et accueillante.

OBJECTIFS ET MISSION

- Maintenir l'autonomie au domicile : les bénéficiaires peuvent vivre chez eux tout en profitant d'activités sociales, de repas conviviaux et d'un cadre stimulant.
- Créer du lien social : en participant à des ateliers, sorties et rencontres, les seniors évitent l'isolement et partagent des moments de qualité.
- Accompagner les proches aidants : le foyer offre écoute, conseils et orientation dans le réseau de soins genevois.

Chaque jour, près d'une quinzaine de personnes sont accueillies du lundi au vendredi par des professionnels qualifiés de l'animation et de la santé, avec un service de transport organisé le matin et le soir. Une infirmière ou un infirmier est également présent tous les jours de la semaine.

HISTORIQUE ET FONDATION

Le nom « Aux 5 Colosses » trouve ses racines dans l'histoire du lieu : vers 1872, la famille Pochat, cinq frères robustes, vivait à cet endroit, qui devint alors connu sous ce surnom.

En 1968, Raymond Uldry ouvre le premier foyer de jour du canton pour les aîné·e·s en perte d'autonomie, puis la Fondation est officiellement créée en 1987.

En 2013, l'édifice est rénové : un jardin est aménagé, et neuf appartements sont construits à l'étage pour louer à des seniors. Le déploiement se poursuit avec la création du foyer La Seymaz à Chêne-Bourg.

Cette année, le foyer a accueilli le Dr Notaridis, qui est venu rejoindre le bureau de la Fondation.

UNE CHARTE ENGAGÉE ET HUMANISTE

Les équipes du foyer adhèrent à une charte fondée sur le respect, la singularité et l'autonomie de chaque personne. Elles s'engagent à développer une approche professionnelle, empathique et éthique, et à collaborer activement avec les partenaires du réseau de soins.

Pourquoi s'engager ?

Venir et participer à la vie du foyer, c'est contribuer à :

- Préserver l'autonomie et la dignité des aîné·e·s dans le respect de leur individualité.
- Rompre l'isolement social en offrant des activités diversifiées et conviviales.
- Soutenir les proches-aidants dans leurs démarches et leur quotidien.

Informations pratiques

Envie d'en savoir plus ou de rejoindre l'aventure ?

Contactez directement le foyer via foyer@aux5colosses.ch ou au 022 347 01 20, et découvrez comment cette structure généreuse aide les seniors à vivre pleinement, dans un environnement accueillant et professionnel.

Route d'Hermance 347, 1247 Anières

Horaires
Lundi-vendredi, 8h30-16h30 (sauf jours fériés)

Tarif
52 CHF par journée + 7 CHF transport
(14 CHF aller et retour)

Transport
Minibus assurant les trajets domicile-foyer



« STRANO » : UNE PARENTHÈSE POÉTIQUE

signée Cirque Trottola à Anières



© Fanchon Bibille - Trottola

Le Cirque Trottola revient avec sa cinquième création, «Strano», et installe son tout nouveau chapiteau en septembre au Parc de l'Hospice général – Centre Anières, avec le soutien de la Commune. Fidèle à son univers singulier, la troupe invite petits et grands à s'abandonner à un rêve éveillé, entre acrobaties saisissantes, musique envoûtante et poésie en filigrane.

Sous un chapiteau rouge inspiré des cirques d'hiver du Second Empire, les artistes — trapézistes, acrobates, musiciens — fuient l'absurdité du monde réel pour nous livrer une fresque sensible et expressionniste, comme un cri doux

contre la guerre et la violence, comme une invitation à la beauté.

«È strano», oui, c'est étrange — étrange comme ce monde qu'ils réinventent à chaque instant, entre rires, frissons et vertiges, pour mieux nous en évader.

Un événement exceptionnel à ne pas manquer, pour tous les amoureux de cirque contemporain, d'art libre et de poésie vivante.

Informations pratiques

Dates des représentations

- Lundi 1er septembre – 20h30
- Mardi 2 septembre – 20h30
- Vendredi 5 septembre – 20h30
- Samedi 6 septembre – 20h30
- Mardi 9 septembre – 20h30
- Mercredi 10 septembre – 20h30

Durée: 85 minutes

Tarifs

- Plein tarif: CHF 30.–
- Tarif réduit: CHF 20.–
- Tarif spécial: CHF 15.–
- Tarif festivalier-ère: CHF 8.–

Infos et billetterie: www.batie.ch

Spectacle en français – Dès 10 ans

L'achat de billets est disponible en ligne ou sur place avant la représentation. Quelques places à prix réduit pour les Aniérais-es sont disponibles auprès de la Mairie.

LES EXPOS À LA GALERIE

Septembre à décembre 2025

La galerie d'Anières est située au 18 rue Centrale. Ce magnifique espace d'exposition dispose de 110m² répartis sur 3 étages. La priorité pour les locations est donnée aux habitants d'Anières. Cependant, en fonction des disponibilités du calendrier, la location est possible pour les personnes extérieures à la Commune.

+ d'infos: anieres.ch

ANASTASIA FRICKER

6 – 7 SEPTEMBRE 2025

Exposition projet de maturité

EUGENIA BERTONI

26 NOVEMBRE – 7 DÉCEMBRE 2025

Peintures, tableaux

NATALIA KOTLOVA

1 – 12 OCTOBRE 2025

Peintures

MARIA DEVENOGE

10 – 21 DÉCEMBRE 2025

Marché Artisanal

VIBEKE KOHLER

29 OCTOBRE – 9 NOVEMBRE 2025

Tableaux



ARVÉLAC FESTIVAL BD 6^E ÉDITION

Anières, Salle communale – 8 et 9 novembre 2025

Le festival de bande dessinée Arvélac revient à Anières, confirmant son statut d'événement culturel incontournable sur la rive gauche du lac Léman.

Né d'un partenariat fructueux avec la commune d'Anières en 2019, le festival s'est imposé comme un rendez-vous artistique à la fois ancré localement et ouvert sur l'international. Il attire un large public – enfants, familles, passionnés de BD et simples curieux.

Fort du succès de l'édition 2024 qui a rassemblé près de 2000 visiteurs, le festival poursuit sur sa lancée avec une programmation encore plus ambitieuse. Une trentaine d'auteurs, autrices et illustrateurs de renom seront présents, issus d'horizons variés : bande dessinée franco-belge, illustration jeunesse et nouveauté marquante, manga, avec la participation de mangakas suisses témoignant de la vitalité de la scène locale.

Parmi les invité-e-s phares, citons Lucy Mazel, Zidrou, Thierry Capezone (créateur du « best-seller » Petzi en Suisse) ou encore Yami Shin.

L'affiche 2025, à nouveau signée Lucy Mazel, confère au festival une identité visuelle forte et reconnaissable que l'équipe a souhaité pérenniser.

Le soutien des communes de la région Arve et Lac, de la Loterie Romande, du Fonds genevois de répartition des bénéfiques et de l'Office cantonal de la culture et du sport (DCS) témoigne de l'importance que prend Arvélac sur la scène culturelle genevoise.

En partenariat avec la Teamco Foundation Schweiz, le festival collabore cette année encore avec l'école d'Anières. Les artistes Nicole Marianne Devals et Stéphane Senegas animeront des ateliers de dessin, et les œuvres des élèves seront exposées pendant toute la durée du festival.

Le festival est porté par l'association des amis de l'Arvélac Festival BD, à but non lucratif. Pour une cotisation annuelle modique, les membres bénéficient de tirages exclusifs, de réductions en librairie et de nombreux autres avantages. Vous pouvez rejoindre l'association en ligne ou lors de l'événement.

Informations pratiques

Dates & horaires

Samedi 8 novembre : 10h00 à 18h00

Dimanche 9 novembre : 10h00 à 17h00

Lieu

Salle communale d'Anières, Route de la Côte d'Or 6, 1247 Anières

Entrée gratuite

Sur place

- Librairie avec les albums des auteurs présents (dédicaces uniquement sur les albums achetés sur place)
- Restauration et boissons

Suivez-nous!

🔍 www.arvelacfestivalbd.com

📷 @arvelacfestivalbd

📍 Arvélac Festival BD

Contact : infos@arvelacfestivalbd.com
Pierre Lingjaerde, Président



INFOS PRATIQUES

Chalet l'Arolle et colonie Les Mélèzes à Morgins : réservez dès maintenant vos séjours !

Envie d'un séjour à la montagne, en famille, entre amis ou dans le cadre d'un camp scolaire ? La Commune d'Anières met à disposition deux lieux d'hébergement chaleureux et parfaitement équipés à Morgins : le Chalet l'Arolle et la colonie Les Mélèzes.

Nichées au cœur des Alpes valaisannes, ces deux infrastructures offrent un cadre idéal pour les groupes, avec des espaces spacieux, des équipements adaptés et un accès facilité à de nombreuses activités de plein air, été comme hiver.

Le Chalet l'Arolle est parfait pour des séjours privés ou associatifs, avec tout le confort nécessaire pour accueillir les visiteurs dans un esprit convivial.

La colonie Les Mélèzes, quant à elle, est particulièrement bien pensée pour les camps scolaires ou les groupes plus importants. Elle dispose notamment d'une connexion Wi-Fi et d'espaces collectifs modulables.

Toutes les informations pratiques (capacités, équipements, tarifs, conditions de location, photos) sont disponibles dans les brochures en ligne :

Colonie Les Mélèzes

Chalet l'Arolle

Réservations et renseignements via le site www.anieres.ch

Nouvel espace à Anières : anièresources ouvre ses portes !

Un nouveau lieu d'échange, de partage et de réparation s'est installé à Anières, à deux pas de la mairie, **Route de la Côte-d'Or 5**

Un projet porté par une nouvelle association

- Ressourcerie : déposez et récupérez des objets du quotidien en bon état
- Objethèque : empruntez des objets ou outils utilisés occasionnellement
- Café Réparations : redonnez vie à vos objets avec l'aide de réparateurs bénévoles
- Plateforme d'échange de services : proposez ou demandez des coups de main et objets encombrants

Plus d'infos et horaires disponibles en ligne sur : anieresources.ch

Demandes de subvention à l'achat d'un vélo électrique

La Commune d'Anières offre une subvention de CHF 250.- (vélo courant) ou de CHF 500.- (vélo électrique) aux habitants d'Anières, âgés de 16 ans au minimum, à l'achat d'un vélo sur le Canton de Genève (au maximum 50% du prix d'achat). La subvention est attribuée une seule fois par personne.

- La demande doit concerner un achat fait durant l'année en cours.
- La subvention n'est possible qu'une fois par personne et tous les 5 ans.
- Le véhicule doit avoir été acheté neuf et sur le canton de Genève.
- Le demandeur doit pouvoir présenter une preuve de paiement.
- Il s'engage à ne pas revendre le véhicule dans les 2 ans à compter de la date d'achat.

En cas d'intérêt, la demande peut être effectuée sur le site de la Commune dans la rubrique : Prestations de la Mairie – Subventions.



Conteneurs de déchets verts

La commune d'Anières offre aux habitantes et habitants d'Anières une subvention à l'achat de conteneurs de déchets verts :

- conteneur de 360 l au prix de CHF 90.- (au lieu de CHF 275.-)
- conteneur de 660 l au prix de CHF 180.- (au lieu de CHF 562.-)

Pour toute commande : anieres.ch



Cartes CGN

La Mairie d'Anières met à disposition des habitantes et des habitants des communes de Corsier, Hermance et Anières (CoHerAn) 4 cartes journalières CGN par jour, à faire valoir sur toutes les prestations (excepté les croisières spéciales et les courses transfrontalières entre Évian - Ouchy - Chens - Nyon portant la lettre « Lo »).

Pas plus de trois réservations par foyer en haute saison (mai à octobre)

AGENDA

AOÛT

APÉRO-CONCERT

28 AOÛT dès 18h30

Plage du Débarcadère, Anières

L'apéro-concert de la rentrée, organisé conjointement par la commune d'Anières et l'APEA, est l'occasion pour les Aniérais-es de se retrouver au bord du lac afin de passer une soirée en musique.

DEBARC'ANIERES

30 AOÛT

Débarcadère, Anières

Pour la 3^e édition du DEBARC'ANIERES, venez profiter d'un concert en plein air avec quatre groupes aux styles variés: rock, jazz, soul, funk, pop... et bien plus encore! Une buvette avec pizzas, saucisses et un large choix de boissons sera sur place.

Paiement en espèces ou Twint.

Annulé en cas de pluie.

SEPTEMBRE

CIRQUE TROTTOLA : STRANO

1,2,5,6,9 ET 10 SEPTEMBRE 20h30

Parc de l'Hospice Général, Anières

Clowns, acrobates, trapézistes, frissons, rire, musique et même un orgue. Le chapiteau du Cirque Trottola s'installe à Anières pour sa première genevoise et nous présente son spectacle Strano qui tourne depuis plus de vingt ans, à ne pas manquer!

En partenariat avec La Bâtie-Festival

Billetterie sur www.batie.ch

Quelques places à prix réduit pour les Aniérais-es disponibles auprès de la mairie

20 ANS DE L'ESPACE DE VIE ENFANTINE LA T'ANIÈRES

6 SEPTEMBRE

portes ouvertes de 9h00 à 12h00

Rue Centrale 21-23, Anières

VIDE-GRENIERS ET CLEAN UP DAY

20 SEPTEMBRE de 10h00 à 15h00

Place de la Côte-d'Or, Anières

Buvette et petite restauration.

Inscriptions pour le vide-greniers:
videgreniers1247@gmail.com

Inscriptions Clean-up day et infos sur les autres activités en lien avec le développement durable directement auprès de la Mairie.

D'autres activités en lien avec le développement durables sont prévues.

NOVEMBRE

FESTIVAL ARVÉLAC BD

8 ET 9 NOVEMBRE

Salle communale d'Anières

Le festival exclusivement consacré au dessin revient pour sa sixième édition à Anières.

Les plus jeunes pourront faire dédicacer de magnifiques livres illustrés.

Événement tous publics.

LES CRÉATIVES : CONCERT DE LAEL NEALE

21 NOVEMBRE

Chapelle protestante d'Anières – Chemin de Cortenaz 5, Anières

Lael Neale est une chanteuse et compositrice américaine originaire de la campagne de Virginie. Sa musique évoque la folk traditionnelle, tout en y ajoutant des sonorités résolument modernes: drone pop, Omnicord vintage, loops atmosphériques.

DÉCEMBRE

FÊTE DE L'ESCALADE

12 DÉCEMBRE

Salle communale d'Anières

Cortège et concours de déguisement.

NOËL DE L'ÉCOLE

16 DÉCEMBRE

Salle communale d'Anières

SAINT-SYLVESTRE

31 DÉCEMBRE

Salle communale d'Anières

Soirée offerte par la Commune aux aîné-e-s.

côté ANIÈRES



  ANIERES.CH

COMMUNE D'ANIÈRES
ROUTE DE LA CÔTE-D'OR 1
1247 ANIÈRES

T +41 22 751 11 45
INFO@ANIERES.CH